



Bulletin d'adhésion Année 2019

Votre situation : Personne Physique Personne Morale

Votre identité :

Nom ou Raison sociale :

Si Personne Morale, représentée par : Nom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Votre Collège (choisir un seul collègue) :

- Collège n°1 : Associations représentant les personnes polyhandicapées ou leurs familles
- Collège n°2 : Associations et organismes à but non lucratif gestionnaires d'Établissements ou Services accompagnant des personnes polyhandicapées, dans le secteur sanitaire ou médico-social
- Collège n°3 : Personnes physiques ou morales compétentes dans le domaine du polyhandicap, participant à des activités de soins, d'accompagnement, de formation ou de recherche.

Votre adhésion : Je souhaite adhérer pour l'année 2019 et verse la somme de :

Personne morale (collèges 1, 2 ou 3) : **150 €**

Personne physique (collège 3) : **10 €**

...ou je souhaite juste soutenir l'association Ressources Polyhandicap et verse la somme de : €

Votre règlement :

- Chèque, à l'ordre de : Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France
- Virement : Crédit Mutuel Nord Europe : Banque 15629 – Guichet 02741 – Compte 00030925301-50
IBAN : FR76 1562 9027 4100 0309 2530 150 – BIC : CNCIFR2A

Nous vous remercions de bien vouloir renvoyer ce bulletin, accompagné de la cotisation à
Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France - 8 rue Claude Monet - 59237 Verlinghem

Fait à, le

Signature : Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"



L'association a pour objectifs, en région des Hauts-de-France, de :

- Assurer une fonction "Ressources" dans le domaine du polyhandicap,
- Améliorer les modalités de soin et d'accompagnement tout au long de la vie contribuant ainsi au bien-être, à la qualité de vie et à l'épanouissement des personnes polyhandicapées,
- Promouvoir la pleine citoyenneté par l'inclusion et la participation des personnes polyhandicapées,
- Organiser autant que de besoin des études, formations, colloques et recherches,
- Développer une réflexion professionnelle et/ou sociétale sur le polyhandicap,
- Favoriser le partenariat entre familles et professionnels au sein de l'ensemble des actions de l'association,
- Informer, conseiller, aider et soutenir les familles et les aidants des personnes polyhandicapées,
- Proposer un espace de concertation et de synergie sur le thème du polyhandicap.

Contact : arp-hdf@laposte.net

L'association "Ressources Polyhandicap Hauts-de-France" a mis en place

5 Axes Thématiques :

Axe 1 : Plaidoyer vis à vis des pouvoirs publics et développement de la Fonction Ressources Polyhandicap

Objectifs : Recenser les besoins, définir les missions de cet "Espace Ressources, étudier les formes juridiques envisageables et établir un dialogue régulier avec les autorités publiques en charge du Polyhandicap.

Axe 2 : Communication, site Internet

Objectifs : Mettre en place un site internet qui soit une première ressource (virtuelle) pour les professionnels et les familles, qui communique sur nos objectifs et propose des liens utiles.

Axe 3 : Prendre soin tout au long de la vie

Objectifs : Organiser prévention et soins à tous les âges de la vie, notamment par la diffusion de connaissances "de base" sur le polyhandicap en direction des professionnels de santé, ou également par la mise en œuvre de consultation(s) pluridisciplinaire(s) au service des personnes polyhandicapées.

Axe 4 : Journées d'étude, formation, veille scientifique

Objectifs : Concevoir et organiser des manifestations d'échanges et de formation autour des problématiques du polyhandicap. Animer une dynamique de recherche et de partage d'expériences.

Axe 5 : Echanges entre aidants et acteurs, programmation

Objectif : Permettre le partage d'expériences, dont certaines sont à promouvoir et peuvent faire l'objet d'une réflexion élargie aux autres commissions, pour éventuellement aboutir à une Journée d'Etude....

Si vous souhaitez participer aux travaux de l'un ou l'autre de ces axes vous êtes invité(e) à en faire part - par mail – et votre demande sera transmise aux responsables des axes concernés.

Les personnes polyhandicapées, enfants ou adultes, sont des personnes extraordinaires.

Chacune connaît une situation de handicap complexe, de grande dépendance et d'extrême vulnérabilité, imposant, tout au long de sa vie, la mobilisation et la coopération de ressources pluridisciplinaires - sanitaires, médico-sociales et sociales - dans une approche globale de la personne et de son entourage, articulant projet de soin et projet de vie.

Sur le territoire qui est devenu celui des Hauts-de-France existent plusieurs instances œuvrant au bénéfice des personnes polyhandicapées, regroupant des associations, des organismes, des parents, des professionnels...

Ces acteurs ont construit des savoirs et des savoir-faire permettant l'amélioration des conditions de vie des personnes polyhandicapées et de leurs proches.

Il est néanmoins encore constaté des manques, et donc des attentes, tant dans la mise à disposition ou la coordination des compétences nécessaires, que dans la continuité des parcours et l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de leur entourage.

